

AVEC VOUS

Mars
2021

le journal communautaire n° 12



L'ASTROBLÈME
SE DÉVOILE

COVID : LA POL SE MOBILISE



PCAET : L'ENVIRONNEMENT AU
CŒUR DE NOS ACTIONS



Egalement dans ce numéro

/ Actualité des communes / Participez aux Portes du Cuir /

EDITO



Responsables et solidaires

Territoire de projets et de coopération, notre communauté de communes est pleinement investie pour soutenir la population et les entreprises durement éprouvées par la crise sanitaire. Aides financières, exonération de redevances, participation aux campagnes de vaccination, maintien d'un haut niveau de soutien au tissu associatif : nos moyens budgétaires et logistiques sont mobilisés pour que personne ne reste au bord de la route. Malgré cette actualité difficile, nous maintenons un cap à plus long terme, celui du développement de l'attractivité de notre territoire, dans une volonté forte de préservation de notre environnement. Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) adopté à l'unanimité par les élus de POL et qui vous est présenté sommairement dans la page qui suit, fixe des objectifs ambitieux et concrets dont certains ont déjà été atteints : favoriser la biodiversité dans nos communes, aider les habitants à rénover leurs logements et lutter contre l'habitat indigne, établir des conventions pour le développement des énergies renouvelables...

S'engager pour un développement durable de notre territoire, ce n'est pas s'opposer systématiquement à tout projet d'aménagement nouveau comme certains semblent le penser. Bien au contraire, c'est réfléchir ensemble aux meilleures options qui permettent de concilier respect de l'environnement, attractivité de notre territoire et qualité de vie des habitants.

Dans une période où l'argent public est rare, nous devons mobiliser pleinement les leviers d'action qui nous sont proposés. Ainsi, la récente visite du Secrétaire d'Etat en charge de la ruralité lui a permis de constater le dynamisme de notre territoire ; au-delà de cette reconnaissance, le contrat « Petites Villes de demain » signé avec Saint-Junien et Rochechouart nous aidera à réaliser nos grands projets dans les années à venir. Nous restons bien sûr vigilants sur d'autres dossiers essentiels tels que la ligne Limoges-Angoulême, sur lequel la POL est en première ligne : des rendez-vous déterminants sont prévus dans les semaines à venir.

Vous le voyez, nous avons de nombreuses raisons d'être confiants dans la capacité de notre territoire à se projeter vers l'avenir, dans le respect de ses valeurs profondes.

Pierre ALLARD

Président de Porte Océane du Limousin

Directeur de la publication : Pierre ALLARD
 Rédaction : R. VOUZELLAUD, Direction Générale POL,
 G. CHALARD, M. PICAT, L'AGENCE
 Crédits photos : Service communication POL
 Conception maquette : Karbone14
 Mise en page : Studio Saperli
 Imprimerie : Rivet PE - Limoges
 Tirage : 12 590 exemplaires
 Dépôt légal - 1^{er} trimestre 2021
 Tous droits de reproduction, même partiels, sont interdits,
 sans l'accord préalable de la rédaction.
 N° ISSN : 2739-4484
 Contact : 1, Avenue Voltaire - BP 58 - 87200 Saint-Junien
 Mail : mpicat@pol-cdc.fr

Les services de la POL

LES PRINCIPAUX SERVICES DE LA POL

• Standard - Accueil Pol	05 55 02 14 60	
• Ressources Humaines	05 55 02 82 41	
• Comptabilité	05 55 46 03 97	
• Marchés publics	05 55 43 00 25	
• Urbanisme	05 55 43 06 98	
• Aire d'accueil des gens du voyage	05 55 02 18 82	
• Conservatoire à Rayonnement Intercommunal	05 55 02 59 81	
• Épicerie solidaire	05 55 77 47 08	
• Accueil de Loisirs Sans Hébergement	05 55 02 72 38	
• Gites de La Chassagne - Videix	05 55 48 83 39	
• Gîte de Saint-Martin-de-Jussac	05 55 02 76 66	
• Centre aquarécréatif	05 55 01 11 00	
• Ordures Ménagères	05 55 71 78 78	
• Eau et Assainissement	05 55 71 78 74	
• Service public d'assainissement non collectif	05 55 71 78 75	
• Réserve Naturelle Nationale (Astroblème)	05 55 03 02 70	
• Gymnase d'Oradour-sur-Clane	05 55 50 18 31	
• Voirie	05 55 43 03 30	

INFO DÉMÉNAGEMENT

Depuis le 26 février 2021, le service Eau-assainissement se trouve désormais au 5, Quai des Mégisseries à Saint-Junien.

APPRENDRE, DÉCOUVRIR, SE DIVERTIR

• Ciné Bourse	05 55 02 26 16	
• La Mégisserie	05 55 02 87 98	
• Pépinière d'entreprises	05 55 03 35 71	
• Office de Tourisme Intercommunal	05 55 02 17 93	

[facebook.com/porteoceanedulimousin](https://www.facebook.com/porteoceanedulimousin)
www.porteoceane-dulimousin.fr



Mieux comprendre l'Agenda 21 et le PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial)

C'est lors du Sommet de la terre à Rio, en 1992, que le programme Agenda 21 a été lancé, avec pour objectif l'élaboration d'un plan d'action pour le 21^e siècle.

L'Agenda 21, est un projet de développement durable conduit avec la population et les acteurs locaux. Son ambition, faire du développement durable un nouveau modèle.

L'Agenda 21 est à la fois un diagnostic, une stratégie sur la base d'enjeux clairement identifiés et un plan d'action. **Il n'est cependant pas obligatoire, il s'agit d'une démarche volontaire de chaque territoire.**

Pour la communauté de commune POL, c'est en septembre 2016 que le lancement de l'Agenda 21 a été initié par les élus, conscients de la nécessité d'agir en local en se basant sur **trois piliers : l'écologie, le social et l'économie.** Il a été renforcé par les lois Grenelle de 2009 et 2010, en initiant le **Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)**, rendu obligatoire pour les intercommunalités de plus de 20 000 habitants au 31/12/2018.

Pour bien comprendre comment s'articulent les deux démarches, **il faut considérer le PCAET comme le "volet" climat de l'Agenda 21**, les deux étant interdépendants. Il se concentre sur **le réchauffement climatique et la qualité de l'air.** Il est l'outil de planification qui va permettre d'agir pour le **développement des énergies renouvelables, la maîtrise des consommations énergétiques** dans le but d'atténuer le changement climatique. **Élaboré pour 6 ans**, il mobilise l'ensemble des acteurs économiques, sociaux et environnementaux du territoire.



UN TRAVAIL PARTENARIAL ET CONCERTÉ

C'est le **20 juin 2018**, que la POL, après **délibération, approuve le lancement du PCAET.** Après un diagnostic réalisé par un bureau d'études, le travail débute en janvier 2019 avec la création d'un Comité de pilotage (COFIL), d'une quinzaine de personnes : institutions, citoyens, associations et élus. Un comité de suivi interne à la POL est également constitué, pour analyser et mettre en oeuvre les orientations abordées en COFIL. **L'année 2019, année charnière, est le temps de la concertation avec tous les acteurs du territoire.** Trois COFIL vont se succéder, des ateliers sont organisés. La finalité : répondre aux objectifs mis en avant par le diagnostic. **Enfin, le projet de PCAET est arrêté en conseil communautaire le 19 décembre 2019, suite à la validation du plan d'actions en COFIL.** À l'automne 2020, comme le code de l'environnement le stipule, le public est consulté pour avis sur le plan arrêté, par voie électronique, les documents papiers sont également mis à disposition au siège de la POL. **Le 19 novembre 2020, les élus communautaires, à l'unanimité, ont approuvé définitivement le PCAET.**

UN PLAN DE 47 ACTIONS CONCRÈTES

Le PCAET de la POL comprend **7 thématiques (cadre de vie, transport, énergies renouvelables, déchets, agriculture, industrie, et transversalité) décomposées en 47 actions.** Les actions vont être déployées selon un planning lié à leur priorisation. **La grande orientation est globalement la réduction des émissions de gaz à effet de serre sur tous les fronts,**

en améliorant les conditions de l'habitat, en rationalisant les transports sur le territoire, en régulant le traitement des déchets, en favorisant l'économie circulaire en terme d'agriculture notamment, en accompagnant le secteur industriel dans une démarche environnementale et le développement des énergies renouvelables... La POL a d'ailleurs signé à cet effet une convention de partenariat avec EDF en début d'année. **Avec la mise en place de ce plan, la POL s'engage sur le long terme pour nous tous, pour notre avenir et celui des générations futures.**



Agenda 21 et PCAET : quelques exemples concrets

• AMÉNAGEMENT D'ESPACES PÉDAGOGIQUES sur la biodiversité au sein des 13 communes de la POL

Ces îlots sont des espaces protégés destinés à la faune et à la flore. Ces lieux référencés et cadastrés sont des espaces que l'on rend efficaces pour y maximiser la biodiversité.

• Création de la plateforme INFO ENERGIE de la rénovation énergétique

En collaboration avec Limousin Nature Environnement et FAIRE*, cette plateforme propose des conseils personnalisés en matière de techniques de rénovation énergétique de votre habitat, concernant les aides financières mais aussi sur la réglementation et les gestes simples générateurs d'économie d'énergie.

• Forum de L'ECO CONSTRUCTION qui a eu lieu en février 2020

Face au succès de la première édition, avec près d'une soixantaine de partenaires, une fréquentation avoisinant les 1200 personnes (dont 350 scolaires) et 24 interventions sur 2 jours (forums et conférences), la deuxième est déjà prévue en 2022.

* FAIRE : www.faire.gouv.fr



Lumière sur l'astroblème

Un événement extraordinaire de l'histoire de la planète s'est produit sur la région de Rochechouart-Chassenon il-y-a de cela 200 millions d'années. Une météorite d'1,5 km de diamètre, s'y est écrasée à 72 000 km/h ...

DU GREC **ÁSTRON** « ASTRE » ET **BLÉMA** « COUP, BLESSURE »

Astroblème désigne l'ensemble des traces laissées par l'impact d'une météorite ou d'un astéroïde. Il s'agit d'un **cratère terrestre d'origine météoritique et n'existant plus qu'à l'état de fossile**. Partiellement détruit par l'érosion ou recouvert par des sédiments, il n'est donc pas facilement décelable à l'œil nu. Il y en a 184 dans le monde, au Canada, au Mexique, en Afrique, en Allemagne aussi. **Le seul à se situer en France est celui de Rochechouart-Chassenon.**

Aujourd'hui, dans notre monde où l'image est partout, c'est justement l'absence de traces qui rend l'astroblème difficilement intelligible. Comment s'intéresser à quelque chose que l'on ne voit pas, alors que les stigmates du sous-sol intriguent et captivent la communauté scientifique internationale ?

En effet, celui-ci conserve de nombreuses roches fracturées, fondues, remuées, que l'on appelle des brèches et qui ont été l'objet de questionnements quant à leur origine. Ces roches avec lesquelles sont construits les thermes de Chassenon, ou celles qui constituent la falaise au pied du château de Rochechouart, ont longtemps été exploitées dans les carrières de la région.

PLUS DE 200 ANS D'ENQUÊTES SCIENTIFIQUES

Ces roches ont été sujettes à controverse dès que les géologues se sont intéressés à elles, dès le début du 19^{ème} siècle. Pour l'astroblème de Rochechouart-Chassenon, il faudra toutefois attendre le début des années 1970 pour que plusieurs scientifiques confirment qu'il s'agit bien du site d'impact d'une météorite. Et, depuis bientôt 50 ans, les découvertes scientifiques s'enchaînent...

PRÉSERVER UN SITE EXCEPTIONNEL

Une fois l'origine des roches scientifiquement avérées, ce n'était pas la fin mais plutôt le début d'une autre phase.

L'unique astroblème de France est, comme vous l'avez deviné, un trésor géologique, enseveli dans notre sous-sol. Comment valoriser ce formidable patrimoine géologique, comment continuer à chercher les réponses qui restent en suspens, comment vulgariser l'endroit tout en protégeant les lieux ?

C'est l'**Association Pierre de Lune** qui s'est tout d'abord constituée en 1993.

Ses missions ? La **surveillance du patrimoine géologique** de l'astroblème et la

Situé dans la **Maison de la Réserve, l'Espace Météorite Paul Pellas** est un **lieu d'exposition permanente**, avec des offres d'animation développées autour de nombreux thèmes : le système solaire, les météorites, les effets et les conséquences des chutes de ces objets, les cratères d'impact mondiaux, et bien sûr le cratère français, l'astroblème de Rochechouart-Chassenon. Sur environ 150 m², une impressionnante collection de roches, minéraux et météorites, des expositions pédagogiques, des maquettes, des bornes interactives, des films, des ateliers viennent vous aider à approfondir ces sujets passionnants.

**16, rue Jean Parvy
87600 Rochechouart
Tél : 05 55 03 02 70**

promotion du phénomène en appui de l'action de la Réserve Naturelle (expos, conférences...)

Elle participe aussi à des **programmes scientifiques** (comme FRIPON, un réseau mondial de caméras connectées, pointées vers le ciel à la recherche de météorites) ou culturels entrant dans son domaine d'action, et visant à promouvoir la connaissance autour de l'impact de Rochechouart.

L'urgence a été ensuite de renforcer la protection de l'environnement du site de plus de 132 km². Pour cette raison, la **Réserve Naturelle de l'Astroblème de Rochechouart-Chassenon** est créée le 18 septembre 2008, sur une superficie de 50 hectares. La Réserve, gérée par la Communauté de Communes POL, est un **rempart environnemental et protège les sites de l'impact**. Toute activité de recherche ou d'exploitation minière et tout prélèvement de roches ou de minéraux sont interdits sur ce territoire. Seuls, des prélèvements effectués à des fins scientifiques ou dans le cadre de **fouilles archéologiques** sont autorisés, avec l'accord du **conseil scientifique** de la réserve.

METTRE L'ACCENT SUR LA RECHERCHE

"Il suffit de regarder la qualité des scientifiques qui s'engagent dans le projet pour en comprendre l'envergure."

Jean-Luc ALLARD, ancien président du CIRIR.

Il ne manquait qu'une caution purement scientifique. Sous l'impulsion de Philippe LAMBERT, ancien chercheur de la NASA, le CIRIR, le Centre International de Recherches sur les Impacts et sur Rochechouart, est inauguré début 2016.

C'est une initiative unique en France dans le domaine scientifique. L'investissement est



« Ces carottes sont un livre ouvert sur la naissance de l'humanité »

UN SEUL CRATÈRE, PLUSIEURS STRUCTURES



raisonnable mais le projet est gigantesque. C'est le cas d'**Hubert REEVES**, le célèbre astrophysicien, l'homme qui n'a cessé tout au long de sa vie d'inviter à la curiosité, loue le site, en vante l'extraordinaire richesse et indique qu'il est temps d'exploiter cette grande structure d'impact et de la vulgariser.

"C'est un site unique en France, un gisement de savoirs pour l'humanité qui intéresse les chercheurs du monde entier. En effet, parmi les rares grands cratères d'impact préservés sur Terre, celui de Rochechouart est extraordinairement riche et remarquablement accessible et les informations qu'il contient donnent directement accès aux grandes questions de l'humanité, comment nous sommes apparus, « Nous », la Vie, la Terre, les Planètes. Ces informations sont sous nos pieds".

Philippe LAMBERT, astrogéologue, spécialiste international du comportement des matériaux aux ondes de choc et ancien chercheur à la NASA

On a alors d'un coup l'impression, qu'à part les habitants, les commerçants, les élus et les artistes du territoire qui se sont appropriés ce passé commun, le site est bien plus connu à l'étranger qu'en France. C'est donc l'un des objectifs que s'est fixé Philippe LAMBERT : **promouvoir la recherche nationale sur le sujet et rendre accessible au grand public les connaissances.** Dans cette dynamique, en 2018, une campagne de forage exceptionnelle a lieu sur le site. La première, et pour le compte de la Réserve Naturelle Nationale. Pendant des mois, géologues, pla-



Sentier d'interprétation de l'astroblème au pied du château de Rochechouart.

nétologues, biologistes fouillent les entrailles de Rochechouart, aidés dans leur tâche par une foreuse qui creuse la terre jusqu'à 120 m de profondeur. Des prélèvements sont extraits sur huit sites de la Réserve : 500 mètres au total de roches uniques en France. Ces prélèvements, appelés carottes, font l'objet d'attention et d'intentions. Ainsi, depuis ce début d'année, Thomas DEHAIS, doctorant à la Vrije Universiteit Brussels, et Juliette FAUCHER, étudiante en Master 2, au Centre de Recherches Géographiques et Géochimiques de Nancy, utilisent les structures du CIRIR pour prélever des échantillons sur les forages de 2018. Le but, déterminer la nature de l'astéroïde. La finalité, mieux comprendre l'évolution de notre système solaire.

« Ces carottes sont un livre ouvert sur la naissance de l'humanité, une enquête policière à mener. », précise Philippe LAMBERT. Encore faut-il apprendre à lire ce livre avec les bons outils... Dans le courant de l'année, les autres membres de l'équipe belge rejoindront les deux étudiants pour leur prêter main forte. Le souhait de tous les protagonistes de cette aventure scientifique est en train de se réaliser.

Le territoire fait plus que soutenir, il en est un acteur à part entière. Tous les ans une convention est signée entre la POL, gestionnaire de la Réserve Naturelle Nationale, et le CIRIR. Elle fixe les objectifs, coordonne les actions, les acteurs et les volontés dans un effort collectif au service de la science, de la nature et de l'attractivité de tout le territoire.

LES PERSPECTIVES

Les élus voient plus loin. De nouveaux projets fleurissent, dont notamment "Terre et Espace". C'est Fabien HABRIAS, vice-président de Porte Océane Limousine et nouveau président du CIRIR qui s'en fait l'écho. L'aspect scientifique étant amorcé avec

succès, c'est l'**accès au grand public** qu'il reste à imaginer. Il commence à prendre forme, à moyen terme par un **rapprochement des structures** du CIRIR et de la Maison de la Réserve sur un même lieu. La **refonte de la scénographie de l'espace Météorite Paul Pellas** devrait également être présentée au prochain débat d'orientation budgétaire de la communauté de communes POL. **Les envies sont là, elles prennent forme, le grand public devrait y trouver son compte.** Le projet Terre et Espace devrait être le nouveau visage de l'**Astroblème de Rochechouart-Chassenon**, lui-même emblème millénaire de tout un territoire.

Le Code Général des Collectivités Territoriales offre la possibilité aux élus n'appartenant pas à la majorité de disposer d'une tribune d'expression dans les magazines de l'intercommunalité. Cette mesure a été intégrée au règlement intérieur de Porte Océane du Limousin, modifié il y a quelques mois. Par ailleurs, trois élus ont souhaité constituer un groupe politique au sein du conseil. Ils disposeront donc désormais d'une tribune d'expression. Afin de permettre une pluralité d'opinions, une tribune libre, d'une taille équivalente, permettra à l'ensemble des autres élus de l'intercommunalité de s'exprimer sur le sujet de leur choix.

GROUPE « ÉNERGIE CITOYENNE - ÉCOLOGIE SOLIDARITÉ DÉMOCRATIE »

Ordures ménagères : ça suffit !

Lors du conseil communautaire du 17 décembre 2020, une hausse de la redevance des ordures ménagères pour les ménages a été adoptée, allant de +0,50% à +1,33% selon la composition du foyer et le nombre de collectes par semaine.

On nous dit que ces augmentations sont dérisoires... Pour nous, c'est déjà trop, surtout au regard du coût actuel, très élevé pour le service rendu. Les éco-points sont des lieux sales. Les deux agents qui assurent à temps plein leur nettoyage ne peuvent plus faire face aux incivilités répétées de quelques personnes.

De plus, devoir aller déposer ses déchets aux éco-points ne facilite pas le geste de tri et n'est pas adapté pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer. En somme, le système est coûteux et inefficace.

C'est pourquoi nous n'avons pas voté les augmentations de ces tarifs, défendant une révision globale du dispositif de gestion des ordures ménagères avec un ramassage à domicile des déchets recyclables, comme cela se fait ailleurs !

Notre groupe Énergie citoyenne partage votre mécontentement et reste mobilisé sur ce dossier.

Yoann Balestrat, Anne-Sophie Chazelle et Frédéric Dauvergne.

Pour nous contacter : energie-citoyenne@laposte.net ou 06 46 66 24 97

Site internet : www.energie-citoyenne-saint-junien.fr

MAJORITÉ DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Agir ensemble, tout simplement

Notre communauté de communes avance. Des contrats importants ont été signés avec l'Etat, la Région, le Département. Notre Plan Climat Air Energie Territorial, véritable « feuille de route » environnementale, construite avec les associations et les citoyens, a été lancé. La POL s'est impliquée pour soutenir les habitants et les commerces touchés par la crise sanitaire.

Toutes ces actions font l'objet de délibérations en conseil communautaire. Elles sont débattues en commissions et par l'ensemble de vos Maires, réunis au sein du bureau communautaire. La démocratie locale est vivante, les élus sont à votre écoute.

Nous ne voyons pas l'utilité immédiate, comme il l'a été demandé par certains élus désormais constitués en groupe d'opposition, de créer un conseil de développement, instance facultative. Le « mille-feuille » administratif, critiqué à juste titre par nos concitoyens, est suffisamment garni ; il n'est pas besoin d'y ajouter des réunions et des frais de fonctionnement supplémentaires.

Ce dont notre territoire et ses habitants ont réellement besoin, c'est que nous travaillions tous ensemble, de façon constructive.

Les élus de la majorité du conseil communautaire



Présente

Les Portes DU CUIR

8ème ÉDITION
24, 25 et 26 Septembre
Saint-Junien (87)



APPEL A BÉNÉVOLES

CONTRIBUEZ A LA 8ème ÉDITION DES PORTES DU CUIR !



Les métiers du cuir vous intéressent ?
Le partage, l'entraide et la convivialité sont vos valeurs ?
Saisissez l'opportunité de mieux connaître la diversité des savoir-faire, pour mieux découvrir les valeurs d'une filière industrielle et artisanale !
Rejoignez notre équipe selon vos disponibilités et vos envies et participez à cette belle aventure !

Les Bénévoles pourront être amenés à :

- ☐ Distribuer des flyers et affiches
- ☐ Aider les 60 exposants à s'installer et veiller à leur bien-être
- ☐ Participer à la surveillance et l'animation des expositions
- ☐ Orienter les 5000 visiteurs durant la manifestation
- ☐ Gérer les stationnements
- ☐ Montage et démontage d'installations légères

Scannez ce QR Code avec votre téléphone ou retirez le formulaire à l'accueil de la Mairie de Saint-Junien ou de la CCPOL.



En association avec   

CHAILLAC-SUR-VIENNE

UNE BOÎTE AUX LETTRES À L'ÉCOLE

Les élus de Chaillac-sur-Vienne et plus particulièrement Mélanie Mousnier, conseillère municipale, ont souhaité installer une boîte aux lettres à l'école en concertation avec la directrice de l'école afin de **libérer la parole des enfants victimes de violences** de toutes sortes. En effet, il est parfois difficile de s'exprimer oralement, surtout quand on est petit et qu'on a peur. Cette boîte est faite pour déposer un mot, un dessin, une image... tout ce qui peut représenter le mal-être de l'enfant, sa douleur, les violences qu'il a subi.

Mélanie Mousnier est la référente, elle relève le courrier tous les jours pour ne pas manquer quelque chose d'important et d'urgent. Les courriers sont ensuite transmis à l'**association « Les Papillons »** qui saisit ensuite la cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP) qui décide si un **accompagnement** doit être mis en place.



SAINT-MARTIN DE JUSSAC

IMPLANTATION DE HAIES SÈCHES

La municipalité de Saint-Martin-de-Jussac s'est inscrite auprès de l'**association Terres de Cabanes** pour participer au projet d'implantation de **haies sèches** dans le département. Après la destruction massive des haies pour la croissance permanente de la taille des exploitations agricoles, certains départements encouragent aujourd'hui la replantation de ces haies par des aides financières. Les bénéficiaires d'une haie replantée ne se voient qu'au bout de quelques années, le temps que les arbustes et les arbres poussent suffisamment et que la haie soit façonnée. Ce projet peut-être le point de démarrage d'un projet beaucoup plus vaste au niveau de la Région Nouvelle Aquitaine avec un double enjeu : économique par sa capacité à extraire du circuit traditionnel le traitement des déchets verts et écologique par un impact important sur la préservation et le développement de la biodiversité. L'investissement pour la commune est peu coûteux, seul l'achat des piquets en châtaigner est à sa charge. Si le lieu d'implantation est à déterminer par la collectivité, la mise en œuvre est entièrement supervisée et réalisée par les **jeunes issus des Quartiers Politiques de la Ville de Limoges (QPV)** en préformation, encadrés par l'association Terre de Cabanes.



SAILLAT-SUR-VIENNE



PLANTATIONS À CHAUMEIX

Les élus de la mairie de Saillat-sur-Vienne ont décidé de valoriser un terrain communal en le reboisant de 60 arbres d'ornement : Bouleaux, Liquidambars, Catalpas, Chênes panachés, plusieurs essences de Peupliers, Saules Pleureurs et Cornus... Cette parcelle se situe rue des Etangs, à côté du plan d'eau de Chaumeix.

CONSTRUCTION DE 8 MAISONS SÉNIORS SUPPLÉMENTAIRES IMPASSE EDITH PIAF

Suite au succès de la première tranche livrée en 2014, 8 maisons seniors supplémentaires sont en construction Impasse Edith Piaf à Saillat-sur-Vienne. Ce sont des **maisons adaptées**, composées d'un coin cuisine, d'une pièce à vivre, de 2 chambres, d'une salle de bain avec toilettes séparés par cloison amovible, d'un garage et d'une buanderie. Ces maisons sont équipées d'un chauffage au sol. Coté extérieur, vous trouverez un petit espace vert, une terrasse et un garage situé dans une voie sans issue pour plus de tranquillité. Les logements seront **disponibles en fin d'été**, il en reste deux à attribuer. Les dossiers sont à retirer en mairie.

VAYRES



LOTISSEMENT DES ÉGLANTIERS

Au carrefour de la Haute-Vienne, de la Dordogne et de la Charente, au cœur du Parc Naturel Régional Périgord Limousin, Vayres, réputée pour ses rosiers et riche de ses associations, vous propose de vous y installer. Le lotissement des Églantiers a encore des **parcelles viabilisées à céder**, (prix au mètre carré attractif) prévues avec des cuves de récupération des eaux pluviales dans un environnement verdoyant à **proximité des commerces et des artisans**.

L'école maternelle et primaire, dotée de tableaux blancs interactifs et d'une salle de motricité, accueille vos enfants et le ramassage scolaire est également à votre disposition pour les collégiens et les lycéens. Une micro-crèche privée, à proximité de l'école, offre des solutions de garde adaptées. N'hésitez pas à contacter la mairie, ils se feront un plaisir de vous apporter tous les renseignements souhaités !

Mairie : 9 rue Belles Roses - 87600 VAYRES Tél : 05 55 78 11 12 - mairie-vayres@orange.fr

SAINT-BRICE-SUR-VIENNE

OPÉRATION "ZÉRO BIODÉCHET"

Saint-Brice-sur-Vienne est la première commune de Haute-Vienne à s'être engagée auprès du SYDED dans l'opération « **Ma commune zéro biodéchet** » le 2 décembre 2019. Elle se clôturera lors de la Semaine Européenne du Développement Durable (SEDD) en juin 2021. Deux approches guident l'accompagnement du SYDED auprès de la commune et ses habitants :

- **La prévention** : ne pas produire de biodéchets est la priorité ! Pour cela, il s'agit notamment de : lutter contre le gaspillage alimentaire, privilégier des essences à croissance lente et locales pour la plantation de haie afin de favoriser la biodiversité, mulcher ses tontes en les laissant sur place pour fertiliser les sols.

- **Une gestion vertueuse** : ce que nous considérons à tort comme des déchets sont en réalité un véritable « or vert » ! Composter ses déchets de préparation, ses restes alimentaires et ses végétaux issus du jardin, broyer ses tailles pour



un paillage de qualité, les valoriser en réalisant une haie sèche qui favorise la biodiversité en constituant des habitats pour la faune. La commune a engagé de nombreuses actions

et assure déjà une gestion autonome et locale de ses déchets verts. Les tailles sont pour partie broyées afin de pailler les massifs de la commune et pour une autre partie valorisées dans une haie sèche sur le site de Chambéry. Le SYDED a installé des **points de compostage dans les deux écoles** de la commune. En parallèle, un diagnostic sur le gaspillage alimentaire a été réalisé dans les deux cantines et les enfants ont été sensibilisés à cette thématique. Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter le **SYDED au 05 55 12 62 32** ou par courriel à contact@syded87.org ou les services de la **mairie au 05 55 02 18 13**.

SAINT-JUNIEN-ROCHECHOUART

"PETITES VILLES DE DEMAIN"

Dans le cadre de sa visite en Haute-Vienne, le 25 février, le **Secrétaire d'Etat à la ruralité, Joël GIRAUD**, a signé avec les Maires de Saint-Junien et Rochechouart la convention "Petites Villes de demain". Ce dispositif va **faciliter le financement et l'accompagnement** par l'Etat des projets mis en place par les deux communes. Une table ronde sur le **plan de relance** a également été organisée et a permis de réaffirmer le **dynamisme économique et la richesse du tissu artisanal** et industriel de Porte Océane du Limousin."



Solidarité : la POL mobilisée contre le COVID19



La **campagne de vaccination** française contre le Covid a été lancée symboliquement dimanche 27 décembre 2020. À Saint-Junien, la campagne a **débuté dès mi-janvier au Centre Hospitalier de Saint-Junien**. Ce sont les résidents de l'unité de soins de longue durée qui ont été les premiers à être vaccinés, suivis par le personnel hospitalier âgés de plus de 50 ans ou à risque. Les professionnels de santé libéraux ont ensuite pu bénéficier du vaccin. À partir du 18 janvier, partout en France, a commencé une campagne de vaccination à destination de toutes les personnes de plus de 75 ans, pour tenter d'endiguer la propagation des variants britannique et sud-africain. Lancée au sein même de l'hôpital, la campagne se poursuit depuis le 1^{er} février **dans l'enceinte de l'ancienne maison de retraite Bellevue**.

La communauté de communes POL s'est impliquée dans l'aménagement du lieu aux côtés de la ville de Saint-Junien. Un électricien, agent des services techniques a participé à l'installation et un agent administratif a été détaché pour la prise de rendez-vous. C'est en s'appuyant sur les acteurs de terrains, les mairies, les communautés de communes, qu'il est possible de proposer des dispositifs concrets et adaptés aux populations. L'effort collectif est toujours payant.

-> Si vous souhaitez vous faire **vacciner contre la Covid-19**, vous devez être éligible et prendre rendez-vous au **05 55 08 75 20**, en vous connectant sur **www.sante.fr** ou sur la plateforme en ligne **www.doctolib.fr**.

LA CRISE SANITAIRE A UN COÛT

L'État sera-t-il en mesure d'aider financièrement les collectivités à supporter le prix de la crise sanitaire ? Même si l'urgence est de gérer de manière quotidienne la pandémie, on peut déjà se poser la question. **Dans l'ensemble, les collectivités territoriales financent en direct les dépenses occasionnées par la crise : achat de masques et divers matériels de protection, hygiaphone pour équiper les bureaux, matériel de signalisation pour les sens de circulation**. À cet effet, la communauté de communes POL enregistre au total 140 000 € de frais liés au COVID19. Il faut y ajouter toutes les pertes de recettes, notamment l'exonération de la Redevance Enlèvement d'Ordures Ménagères destinée à certains professionnels, représentant pour la POL un manque à gagner de 130 000 €. Le fonds de solidarité en direction des toutes petites entreprises, via des fonds de la Région et de l'État, élève encore la facture de 153 000 €. Enfin, toujours dans la logique de soutien aux entreprises fortement impactées (tourisme, culture et sport), la Contribution Foncière des Entreprises a été exonérée des deux tiers générant un manque à gagner de 42 000 € pour la POL. **À ce jour, l'effort financier consenti par la POL est de 465 000 €**. La facture finale s'annonce considérable et le choc financier à venir devrait impacter les budgets territoriaux dès cette année. Cependant beaucoup d'entreprises arrivent encore à se projeter grâce à ce soutien important de notre communauté de communes. Espérons surtout que le pire soit derrière nous.

ANNULATION DES COTISATIONS DU CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL

La réunion du bureau communautaire du 23 novembre 2020 a abordé la question des cotisations d'inscription pour l'année 2020/2021 du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal (CRI). En effet, suite au re-confinement d'octobre, les sites du Conservatoire Jean Ferrat ont dû fermer leurs portes de nouveau. La situation a nécessité un retour à l'organisation expérimentée en mars : cours individuels à distance, cours de formation musicale sous forme d'échanges de fichiers, arrêt des répétitions et annulation des événements prévus. **Ce qui dégrade de manière notable les conditions pédagogiques des cours, notamment selon la disparité en termes d'équipements techniques des familles. De plus, ce nouveau confinement arrive non seulement en début d'année, au moment des facturations des cotisations d'inscription, mais aussi à un moment où les jeunes élèves ayant encore peu éprouvé leur pratique instrumentale et aiguisé leur motivation peuvent être conduits à abandonner les cours prématurément**. Le bureau communautaire avait donc abordé la problématique de deux manières : soit en décalant la facturation jusqu'à fin janvier dans une vision optimiste de la situation, soit en annulant totalement la facturation pour toute l'année scolaire (sauf pour les locations d'instruments) en raison du manque de visibilité sur les mois à venir. L'objectif est de maintenir des effectifs désormais impactés par les deux épisodes de confinement. **Les membres du bureau ont tous été favorables à la deuxième alternative, soit l'annulation totale de la facturation afin d'envoyer un signal fort aux familles**. Il a été pris en compte dans cette décision la réduction de 30% prévue pour les cotisations des élèves déjà inscrits l'année précédente, la baisse des recettes des cotisations induites par cette mesure et le fait que celles-ci ne couvrent finalement qu'une partie limitée du coût du service (7,3% en 2019, année normale de fonctionnement).

Sondage

QUE PENSEZ-VOUS DE VOTRE MAGAZINE ?

Nous changeons "AVEC VOUS" ! Rendez-vous sur le site internet de la POL
www.porteoceane-dulimousin.fr ou en flashant ce QR Code

